



Licenciement en période d'essai

Par **Myriam**, le **26/03/2011** à **00:59**

Bonjour,

J' ai démissionné de mon CDI dans lequel j' ai travaillé de septembre 2009 au 26 février 2011 pour embaucher vers un autre CDI deux jours plus tard (après le WE)....

Mon nouveau patron a mit fin à ma période d' essai aujourd'hui (dc 4 semaines après) sous prétexte que (je cite) " Il n' avait rien à me reprocher si ce n' est qu' il n' avait pas le feeling avec moi".... Qd je lui ai demandé plus d' explications il m' a répondu que cela ne s' expliquait pas.....

J' avoue qu' en 28 ans c' est la 1ère fois que j' entends un truc pareil....

Ce qui m' inquiète c' est:

D' après vous ais je droit aux allocations chômage?

Merci pour votre ou vos réponses

Myriam

Par **Myriam**, le **26/03/2011** à **01:25**

Ps) En septembre 2009, j' avais droits aux assedics et lorsque j' ai repris un travail je n' étais pas en fin de droits